



Extrait du Registre des

ARRÊTÉS DU MAIRE

OBJET :

N° 8751 - STM

RÉGLEMENTATION ET GESTION DU DOMAINE

Circulation et Stationnement

Réglementation à l'occasion de
travaux

20 Rue de la Paltrée

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2212-1, L.2212-2, L.2212-5 et L.2213-1 ;

VU le Code de la Voirie Routière ;

VU le Code de la Route ;

VU la demande de l'entreprise HOUILLON REMY, siégeant "Le Moulin" à ARCHETTES (88380), qui doit effectuer pour le compte de GRDF, une fouille sous chaussée, afin de procéder à la modification d'un branchement gaz, 20 Rue de la Paltrée ;

CONSIDÉRANT que dans ce cadre et pour des raisons de sécurité publique, il appartient à l'autorité municipale de prendre les mesures qui s'imposent pour faciliter la circulation et éviter les encombres et les accidents ;

ARRÊTONS

Article 1^{er}. - A compter du mercredi 17 mars 2021, jusqu'à l'achèvement des travaux dont la durée est estimée à 10 jours :

- La chaussée sera rétrécie et la vitesse limitée à 30 km/heure, dans l'emprise du chantier au droit du n°20 Rue de la Paltrée.

Article 2. - Durant cette même période, le stationnement sera interdit sur les 3 emplacements matérialisés au droit des n°21 et 21 bis Rue de la Paltrée.

- Les véhicules en stationnement irrégulier et susceptibles de gêner le déroulement des travaux pourront être mis en fourrière.
- Toutes les mesures seront prises pour assurer la sécurité des biens et des personnes, les piétons seront invités à utiliser le trottoir opposé.

.../...

Article 3. - La présignalisation, la signalisation diurne et nocturne, et la protection nécessaires seront mises en place, entretenues et surveillées par les soins de l'intervenant effectuant les travaux sus mentionnés sous le contrôle des services de Police.

Article 4. - Le Commissariat de Police et la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A REMIREMONT
Le mardi 09 mars 2021

Pour Ampliation,

Le Maire,
Jean-Benoît TISSERAND

Diffusion :

- P.T.C.V. 1 ex
- Ateliers Municipaux (mail) 1 ex
- Police Nationale (mail) 1 ex
- Police Municipale (mail) 1 ex
- Gendarmerie (mail) 1 ex
- Centre de Secours (mail) 1 ex
- Service Communication (mail) 1 ex
- Affichage 1 ex
- Société TRANSDEV (mail) 1 ex
- SICOVAD (mail) 1 ex
- Service A.V.A. (mail) 1 ex
- U.R.C.A. (mail) 1 ex
- Conseil Régional Grand Est -
Pôle Transport (mail) 1 ex
- Entreprise
+ affichage chantier (mail) 1 ex